

Distance  6.5 km	Durée  2h00	Difficulté  Facile	Dénivelé  +215 m	Balisage  Bleu
---	--	---	---	---

 **Chiens autorisés** — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Égliseneuve-d'Entraigues

Adresse de départ

Place de la Poste

63850 Égliseneuve-d'Entraigues

Accès au point de départ

De Besse-en-Chandesse par la D978 se rendre à Égliseneuve-d'Entraigues et rejoindre sur la droite la place de la Poste, panneau en bout de place.

Description du parcours

Égliseneuve-d'Entraigue est au cœur de l'économie fromagère auvergnate aux paysages variés et burons traditionnels. Son église romane abrite l'un des plus riches décors sculptés des monts d'Auvergne. A proximité : cascade d'Entraigues (18 m) et lacs.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ. Partir sur la gauche pour rejoindre la route d'Espinchal. Franchir le pont sur la Rhue puis le pont sur le ruisseau de Chomeil (vue sur une petite cascade) 50 m après prendre à gauche et monter dans le hameau de Maubourg jusqu'à la route goudronnée (vue sur Égliseneuve-d'Entraigues).

Étape 2 : La prendre à droite. Dans le virage à droite continuer sur le chemin en face. Franchir les 2 barrières. À proximité de la route prendre à gauche le chemin en creux. Au débouché sur la prairie se diriger légèrement à gauche pour rejoindre la lisière au sommet de la butte puis garder ce sentier jusqu'aux premières fermes dans le village de Bogon.

Étape 3 : Suivre le chemin à gauche et monter sur le plateau (vue à 180° sur les vallées de la Rhue et de Loubanère). Au virage à 90° à gauche (vue sur le massif du Sancy, Super-Besse) descendre le chemin jusqu'au carrefour avec la route.

Étape 4 : Prendre à gauche. Au carrefour suivant continuer de descendre à gauche puis encore à gauche 100 m plus loin (vieille croix en pierre). Poursuivre jusqu'au village d'Égliseneuve-d'Entraigues.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.